

Objet :

8 actions territoriales de sensibilisation des acteurs de proximité au repérage et à l'orientation des victimes de violences conjugales seront organisées sur l'ensemble du département. Découvrez le programme en pièce jointe et retournez-nous le bulletin d'inscription pour y participer !



En 2023, pour meilleure accessibilité, le maillage territorial des permanences spécialisées d'aide aux victimes de violences conjugales continue également de s'étoffer.



Mesdames, Messieurs,

En moyenne en France, une femme sur 10 est victime de violences conjugales commises par leur ancien ou actuel partenaire. Notre département n'échappe pas à cette réalité et ce quel que soit le statut socio-économique, l'âge, l'origine culturelle, l'état de santé ou encore de handicap des femmes. Toutes peuvent être concernées et même si les femmes restent les premières victimes n'oublions pas que les hommes peuvent aussi être touchés.

Souvent, grandissent dans ces foyers ; où des femmes ont déclarés des violences physiques, sexuelles, psychologiques et/ou verbales ; des enfants pour qui les violences conjugales peuvent avoir des conséquences graves et durables.

Dans ce contexte et dans la continuité du travail de prévention et d'accompagnement des victimes de violences engagés sur le département de la Haute-Loire, le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles et l'association Justice et Partage, proposent en 2023, des **actions territoriales de sensibilisation destinées aux acteurs de proximité sur le repérage et l'orientation des victimes de violences conjugales.**

Le lien de proximité et de confiance qu'entretiennent les acteurs locaux avec les habitant.e.s du territoire ainsi que la création de ce réseau d'acteurs.trices sensibilisé peut permettre un repérage ainsi qu'une prise charge plus précoce des victimes.

Alors ; que soyez élu.e.s au contact de vos administré.e.s, professionnel.le.s santé ou d'une profession paramédical, professionnel.le.s de l'éducation ou de l'enfance, professionnel.le.s ou bénévoles de l'action sociale ; **venez-vous informer sur la compréhension du mécanisme des violences et de l'impact sur les victimes, sur le repérage des signaux faibles, sur la posture d'écoute à adopter ou encore sur la connaissance des ressources du territoire.**

Le programme de cette journée de sensibilisation vous est présenté en pièce jointe tout comme les modalités d'inscription.

Préalablement au lancement de cette démarche de sensibilisation au repérage et à l'orientation, nos associations ont renforcé leur maillage territorial par l'installation de nouvelles permanences de proximité ainsi que leur capacité à se déplacer. L'éloignement géographique et les contraintes de mobilité des victimes ne doivent plus être un frein pour accéder à nos services spécialisés.

Cette démarche globale de renforcement du maillage territoriale et de sensibilisation des acteurs est rendu possible grâce au précieux soutien des services de l'Etat dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre la pauvreté.

Nos deux associations restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et espèrent vous rencontrer prochainement.

Elodie ARSAC
Directrice CIDFF du Haute-Loire

Marine GIRAUD
Directrice de Justice et Partage